

Journée mondiale de la liberté de la presse

Un 3 mai comme les autres?

Comme nous l'avions annoncé dans notre précédente livraison, le coup d'envoi des festivités commémorant la Journée mondiale de la liberté de la presse a été donné le 2 Mai, à l'hôtel Mercure, par le Ministre de la Communication, M. Cheikh Ould Ebbe.



**PRESSE
LIBRE**

Célébrée cette année sous le thème "Contribution de la presse dans la lutte contre la pauvreté", cette journée de la liberté de la presse s'étalera sur trois jours (du 2 au 4 Mai) et cela grâce à des exposés et des conférences ainsi que trois ateliers simultanés de formation de journalistes sur "Le secrétariat de rédaction et maquette", abrité par l'AMI, "Les Nouvelles technologies de l'information et de la communication" et "L'éthique et la déontologie" au siège du NDI à Nouakchott.

Co-organisés par le Ministère de la Communication et le Bureau de l'Unesco à Rabat, en étroite collaboration avec le PNUD-Mauritanie, ces conférences et ateliers, animés par un groupe d'experts mauritaniens

et marocains, s'inscrivent dans le cadre de la création imminente de la Maison de la Presse que les Pouvoirs Publics s'apprêtent concrétiser pour accompagner la réforme en cours du secteur des média dans notre pays.

Dans son discours à l'occasion de la célébration de cette journée mondiale de la liberté de la presse, prononcé en lieu et place par Mme Cécile Molinier, Représentante-résidente du PNUD et Coordinatrice-présidente du Système des Nations Unies en Mauritanie, le directeur général de l'UNESCO devait souligner "qu'il importe de protéger les principes fondamentaux de la liberté d'expression et de la presse édictés dans l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Suite en page 3

Un 3 mai comme les autres?

La liberté d'expression et la liberté de la presse sont des moyens essentiels de consolider les démocraties, de promouvoir la participation des citoyens à l'état de droit et d'encourager les efforts pour assurer la sécurité et le développement humains. La Mauritanie est consciente de l'importance de la liberté d'expression et de la liberté de la presse en tant que droits fondamentaux du citoyen. Elle vit une nouvelle étape de son histoire, marquée par la mise en place de plusieurs réformes portant sur le secteur de la presse. (...) La genèse du projet de la Maison de la presse tient à la singularité du champ médiatique mauritanien, une réalité à la fois subsaharienne et maghrébine. (...) Afin de donner une approche plus pointue, une étude de faisabilité a été réalisée par l'Unesco et le Pnud. Cette étude prévoit un programme triennal d'activités pour arriver à une maison de la presse en Mauritanie en 2007."

Avant de conclure, le directeur de l'Unesco rappellera que "cette journée offre donc une occasion de réfléchir à la manière dont

une presse libre peut aider à éliminer la pauvreté, tout en contribuant à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement".

Prenant la parole à son tour le Ministre de la Communication devait affirmer que "le changement du 3 août a donné une nouvelle impulsion démocratique non seulement sur le plan politique mais également sur le plan des libertés individuelles et collectives, notamment au niveau de la liberté de presse et d'expression".

M. Cheikh Ould Ebbe dira en substance que les engagements et objectifs du CMJD d'œuvrer à créer les conditions adéquates pour l'instauration d'une démocratie véritable et durable, d'assainir l'administration et de réformer la justice ont fait naître, chez les populations, l'espoir d'un changement réel, crédibilisant du coup l'action du Gouvernement. D'où l'impérieuse nécessité pour la presse libre, responsable, professionnelle et consciente de l'intérêt suprême du pays et du respect des valeurs de contribuer à l'exécution de ce pro-

gramme ambitieux qui est celui de tout un chacun des Mauritanien(e)s épris de liberté, de démocratie et de justice.

Même si la journée mondiale de la presse est célébrée dans notre pays dans un climat bon enfant, né du vent de changement qui souffle sur le pays depuis le 3 août 2005, il reste vrai que dans bien d'autres pays, cette profession est encore loin d'être acquise.

Révélation de l'étude du CPJ

Ainsi, et selon une nouvelle étude publiée aujourd'hui par le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) sur "les pays dans le monde où sévit la plus grande censure", c'est la Corée du Nord qui décroche le "Palme d'or". Dans ce palmarès, on trouve aussi la Birmanie, le Turkménistan, la Guinée équatoriale, la Libye, l'Erythrée, Cuba, l'Ouzbékistan, la Syrie et le Belarus. En publiant sa Liste des 10 pays les plus censurés dans le monde à la veille de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le CPJ qualifie la censure d'Etat comme "l'une des plus

pressantes menaces contre les journalistes à travers le monde". Pour déterminer le classement des plus importants censeurs, les équipes du CPJ ont établi plusieurs critères : contrôle d'Etat sur tous les médias, existence d'une censure formelle, utilisation de la violence par le gouvernement, emprisonnement et harcèlement des journalistes, interdiction à la presse étrangère de filmer, restrictions de l'accès à Internet.

"Parmi les caractéristiques qui émergent de l'analyse figurent : le contrôle total, le pouvoir d'un homme et le recours au "mensonge éhonté", la tolérance zéro pour l'information négative, le mépris cynique pour le bien-être des populations", explique le communiqué.

"Contrôle total". En Libye, il n'exista aucun média écrit ou audiovisuel indépendant. La Guinée équatoriale compte un seul média audiovisuel privé : son propriétaire est le fils du président. En Birmanie, les habitants risquent d'être arrêtés s'ils écoutent la BBC en public.

"Le pouvoir d'un homme". Sur

la télévision d'Etat au Turkménistan, l'image dorée du profil du "président à vie" est incrustée en permanence au bas de l'écran.

"Recours au mensonge". En Corée du Nord, toute nouvelle est positive.

Selon les médias nationaux strictement contrôlés, le pays n'a jamais souffert de famine ou de pauvreté.

"Tolérance zéro pour l'information négative". En Ouzbékistan, la répression gouvernementale a contraint plus d'une douzaine de correspondants étrangers à fuir le pays après avoir couvert le massacre de manifestants anti-gouvernementaux à Andijan, en mai 2005.

A Cuba, le gouvernement organise des "actions de réputation" contre les journalistes récalcitrants : les manifestants encerclent la maison du journaliste et empêchent les gens d'entrer et de sortir.

Enfin, "le mépris cynique pour le bien être des gens". La Birmanie a passé sous silence les affets du tsunami qui a frappé le pays en décembre 2004.

Même si le rapport a oublié l'article 11 de notre Ordonnance de 1991 sur la liberté de la presse, nous ne pouvons le taire ici.

MOHAMED OULD KHATTAT

MMKHATTAT@HOTMAIL.COM